

Le 31 Juillet 2003

Yves MANCEL  
HEC, DEA Sciences économiques)  
Président de B.A.

à  
Monsieur Luc FERRY  
Ministre de l'Education  
110 Rue de Grenelle  
75700 PARIS

Copie pour information à Mesdames et Messieurs les  
Conseillers Généraux, les délégués à la Communauté  
de Communes de Brécey, les Directeurs Centraux du  
Ministère de l'Education Nationale.

Monsieur le Ministre

La communauté éducative du collège, les habitants de la commune et du canton de Brécey tiennent à vous remercier. Madame la Rectrice de l'académie de Caen et Monsieur l'Inspecteur d'académie de la Manche, saisis par vos soins de la délicate question de la succession au collège ont en effet "dénoué" la situation avec une habileté d'autant plus remarquable que l'affaire, devenue publique dans tout le département, focalisait localement toutes les ambitions, toutes les rumeurs et les manipulations les plus tortueuses.

Le courrier de la communauté de communes du canton de Brécey qui vous a été adressé le 17 Mars 2003 en constitue l'exemple le plus consternant. Malencontreusement pour son instigateur - un ancien Principal de collège - vous avez été informé très tôt par certains "signataires" que ce courrier était entaché de signatures et de titres usurpés et que, sur le fond, ses allégations calomnieuses se proposaient clairement d'obtenir l'éviction d'un de vos Principaux en tentant d'abuser votre jugement. La tentative a certes été infructueuse, mérite-t-elle pour autant l'impunité ?

L'ancien Principal, membre du conseil d'administration du collège en tant que représentant du Conseil Général (il est aussi conseiller général) peut-il assumer encore sa mission de représentation au C.A. puisqu'aussi bien il l'a détournée - et la détournera encore - au profit de ses ambitions personnelles, fût-ce en mettant autant d'acharnement à détruire ce que, autrefois, jeune Principal, il avait mis d'énergie à construire.

Vous remerciant de l'intérêt bienveillant que vous avez bien voulu porter à nos préoccupations, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos très respectueux sentiments.

BA  
Bocage Avenir  
Yves MANCEL

détournera encore - au profit de ses ambitions personnelles, fût-ce en mettant autant d'acharnement à détruire ce que, autrefois, jeune Principal, il avait mis d'énergie à construire.

Vous remerciant de l'intérêt bienveillant que vous avez bien voulu porter à nos préoccupations, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos très respectueux sentiments.

   
Yves MANCEL

P.J. : Bulletin B.A. n° 12 "Spécial Collège"

- Copie Courrier à Monsieur le Recteur d'académie à CAEN - 11.3.02